

1.

Débitrice: Avni Peinture SA, Rue des Alpettes 23,
1630 Bulle
2.

Déclaration de faillite: 10.03.2003
3.

Suspension de faillite: 26.08.2003
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.09.2003
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.
6.

Remarques: exploitation d'une entreprise de peinture et de plâtrerie

Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg

(01167646)